



TransDev IDF

Mercredi 24 avril 2024

Face à la répression d'État et à la violence patronale, faisons bloc

Jeudi 18 avril, Jean-Paul Delescaut, secrétaire de l'Union départementale CGT du Nord, a été condamné un an de prison avec sursis et 5 000 euros d'amende pour « apologie du terrorisme ». Ce militant syndical était poursuivi en raison d'un tract écrit collectivement et diffusé le 10 octobre dernier, trois jours après l'attaque du Hamas contre Israël. Cette condamnation sonne comme un avertissement à toutes celles et ceux qui expriment leur solidarité avec le peuple palestinien, écrasé sous les bombes à Gaza depuis plus de six mois et victime depuis 75 ans d'oppression coloniale.

La criminalisation du soutien au peuple palestinien

« Les horreurs de l'occupation illégale se sont accumulées. Depuis samedi [7 octobre], elles reçoivent les réponses qu'elles ont provoquées » : c'est ce passage du tract qui a permis à la justice d'estimer que le tract *« constituait une légitimation d'un attentat de masse sous couvert d'une analyse historique »*. Jean-Paul Delescaut n'est pas un cas isolé. Rima Hassan, candidate LFI aux élections européennes, est convoquée par la police le 30 avril, elle aussi pour « apologie du terrorisme », juste après l'interdiction de la réunion publique en solidarité avec la Palestine qu'elle devait tenir à Lille en compagnie de Jean-Luc Mélenchon. C'est aussi le cas de Siham Assbague, journaliste et militante antiraciste, ou encore d'Anasse Kazib, cheminot, militant révolutionnaire et syndicaliste à Sud Rail, et de bien d'autres. Selon le ministère de la Justice, 600 procédures étaient en cours en janvier 2024 pour « apologie du terrorisme » ou « provocation à la haine raciale ». Il s'agit d'une véritable inflation répressive, qui vise à faire taire toute contestation et qui s'appuie sur une indignation bien sélective. Car à ce jour, aucune poursuite n'a été engagée contre ceux qui légitiment le génocide en cours à Gaza, qui a déjà fait plus de 34 000 morts sous les bombes, dont un tiers d'enfants, et se poursuit par une famine organisée.

Une dérive autoritaire contre toute forme de contestation

Cette répression contre celles et ceux qui soutiennent le peuple palestinien est un pas supplémentaire dans le cours autoritaire et liberticide du gouvernement Macron. Manifestations et réunions politiques interdites, militants convoqués par la police,

lycéennes et lycéens mis sous surveillance, sportifs, chercheurs, universitaires, écrivains, cinéastes blacklistés, adjoint au maire privé de son mandat... le gouvernement affute ses armes répressives pour les employer demain à plus grande échelle contre une contestation sociale qu'il a toutes les raisons de craindre.

Car après les annonces de coupes budgétaires dans les services publics, qui vont peser particulièrement sur les classes populaires, après la nouvelle attaque contre les droits des chômeurs, le patronat poursuit l'offensive avec l'annonce de centaines de licenciements. Alors même que les actionnaires se gavent de dividendes, ce sont les fermetures d'usines qui sont promises aux travailleurs. Stellantis fait planer la menace sur plusieurs usines du groupe. ExxonMobil annonce la vente de plusieurs sites et la suppression de 677 emplois à Gravenchon (Seine-Maritime). Et maintenant, c'est au tour de Sanofi d'annoncer 300 emplois supprimés.

Le gouvernement n'est pas en reste, avec son ministre de la Fonction publique, Guérini, qui annonce que les licenciements ne seront plus « tabous » dans la fonction publique. En réalité, des licenciements de fonctionnaires, il y en a déjà sur des motifs disciplinaires. Mais le gouvernement use de bien d'autres méthodes pour réduire les effectifs, entre gel des embauches et dégradation des conditions de travail pour pousser dehors des travailleuses et travailleurs exténués.

Alors oui, il y a bien des raisons de se révolter et de s'organiser contre ce monde barbare qu'engendre le capitalisme et la loi du profit. Et pas question d'accepter de se laisser bâillonner.



**POUR UN MONDE
SANS FRONTIÈRES
NI PATRONS**

**URGENCE
RÉVOLUTION !**



Nouvelle grève à Keolis

Les conducteurs de Keolis Argenteuil Boucles de Seine sont en grève depuis lundi, pour des augmentations de salaires et des améliorations des conditions de travail. Ils sont répartis sur deux sites, Argenteuil et Montesson, et comme partout la direction tente de jouer sur la division entre les différents dépôts. Mais les deux sont majoritairement en grève et le réseau de bus est paralysé !

Keolis, Transdev, mêmes attaques mêmes ripostes

La grève à Keolis n'est pas sans rappeler celle de l'hiver dernier à Transdev TRA, dans un autre coin de l'Île-de-France. Contre le mépris patronal et pour faire face à l'inflation, la réaction collective est la meilleure de nos armes. Profitons des nombreuses mobilisations dans le secteur pour nouer des liens et nous coordonner entre dépôts pour taper ensemble sur le même clou !

Jusqu'à l'aube...

Les nouveaux services de nuit du Vexin sont intenable ! Ils peuvent durer jusqu'à 9h du matin alors qu'ils commencent vers 1h ! Le soleil se lève qu'on doit continuer à rouler sur des lignes de scolaires alors que les lignes de nuit sont très longues (de Paris à Cergy!)... On pourrait pourtant embaucher plus de conducteurs pour limiter la durée de nos services et que les conditions de travail en soient améliorés !

Juste un oubli ?

Certains conducteurs de Transdev Sud-Yvelines, anciens embauchés Lacroix-Savac, avaient réussi à obtenir le maintien de leur salaire chez leur nouvel opérateur, grâce à une grève en décembre dernier. Mais ils ont été surpris de voir que le salaire versé ne correspondait pas à ce qui avait été décidé : ils estiment perdre en moyenne 200€ par mois... . Un oubli, une erreur de la part de la boîte ? Ce qui est sûr, c'est qu'avec les salaires que l'on a pour le travail fourni, ce manque se paye au quotidien ! À travail égal salaire égal !

Les prix montent, le salaire décent

Le patron de Michelin a annoncé la mise en place d'un « salaire décent » pour l'ensemble des salariés du groupe dans le monde. Mais derrière l'effet d'annonce, la mesure ne semble finalement pas si favorable qu'elle n'y paraît : pour un salarié travaillant à Clermont-Ferrand, ce salaire décent ne sera que de 1600 euros net, primes comprises ! Avec le coût de la vie actuel, ce qu'il nous faudrait pour vivre décemment, c'est : « Pas un salaire ni une retraite en dessous de 2000 euros net minimum par mois ! »

Attal bille en tête contre la jeunesse

Surfant sur l'émotion qu'ont créée les faits divers tragiques montés en épingle par les médias ces dernières semaines, le Premier ministre a annoncé toute une batterie de mesures destinées à réprimer la jeunesse : des travaux d'intérêt général pour les parents « défaillants », une mention « élève perturbateur » sur le dossier Parcoursup, laisser les collégiens au collège de 8 à 18 heures, envoyer dans des internats des jeunes à problème... et maintenant l'aggravation des peines pour mineurs, avec comparution immédiate pour les jeunes à partir de 16 ans.

Ce gouvernement est prêt à toutes les démagogues pour flatter l'électorat réactionnaire, mais heureusement, la jeunesse ne s'en laissera pas conter !

Examen oral au Medef : Bardella premier de sa classe

Jeudi 18 avril, sept têtes de liste des élections européennes ont participé à un « Grand oral » organisé par le Medef pour détailler leur programme économique à un parterre de grands patrons, qui veulent comme toujours moins de normes et plus de subventions publiques.

Le candidat du RN, Jordan Bardella, a déclaré d'emblée qu'il était là pour « rassurer » le monde des affaires et a passé son temps à flatter les patrons... Il a promis que les députés lepénistes au Parlement européen seront aussi dociles que les autres face aux réclamations du grand capital. À bon entendeur...